

Cela est clair. Mais au même moment, le député de Lac-Saint-Jean (M. Bouchard), qui à ce moment était secrétaire d'État, affirmait que l'utilisation de la clause dérogatoire est, et je cite: «absolument essentielle.»

Or, le rôle principal du secrétaire d'État du Canada est d'assurer la protection des minorités dans notre pays. Quel affront de retrouver un secrétaire d'État directement associé à la violation des droits de nos deux minorités!

Une fois de plus le premier ministre n'a rien fait. Pas un mot, pas une réprimande. Pis, lorsque nous avons voulu interroger le secrétaire d'État lui-même, il ne s'est même pas montré à la Chambre. Il a utilisé la stratégie des faibles et des sans courage, il se cachait pour ne pas avoir à répondre de ses actes. Il a essayé de faire la même chose pendant une certaine période, hier soir. Finalement, j'ai dit à un de ses collègues: Ici ce n'est pas un système présidentiel, c'est un système parlementaire. Les ministres sont ici pas seulement pour nous parler mais pour nous écouter. Et c'est important.

Cela est tout à fait inadmissible que notre premier ministre n'ait rien fait. Il aurait dû remédier à cette situation dans les plus brefs délais. Aujourd'hui, nous ne connaissons même pas encore la position du gouvernement sur ce sujet malgré le vocabulaire ambigu du discours du Trône. Le fait est que le premier ministre n'a aucune intention de faire respecter la Charte canadienne des droits et libertés. Déjà il a eu tout le temps et toutes les opportunités nécessaires d'éliminer la clause nonobstant de la Constitution. Nous l'avions nous-mêmes proposée. C'était confirmé dans notre grande assemblée du congrès de novembre 1986, mais le premier ministre n'a pas levé le petit doigt. Jamais le sujet n'a été soulevé avec ses homologues dans ses négociations du lac Meech. L'offensive de M. Bourassa sur la question de langue, camouflée par le silence du premier ministre du Canada a provoqué une vive réaction à travers le pays.

De jour en jour, ceux parmi nous qui ont supporté et supportent encore le concept du lac Meech affrontent une hostilité grandissante envers cet Accord. Et cette attitude contraste avec la nature même de ce pays et de ses habitants du Canada. Parce que les Canadiens et les Canadiennes sont d'abord et avant tout tolérants. Ils ont le sens de la justice et de l'équité. Et cela comprend les anglophones du Québec. J'ai eu le privilège et l'honneur de les représenter pendant plusieurs années, ici, à la Chambre.

Mais, monsieur le Président, les anglophones du Québec veulent eux aussi protéger et promouvoir la langue et la culture françaises. Ils ont choisi de rester au Québec. Ils sont prêts à travailler et à vivre en français. Ils veulent contribuer à bâtir la province de Québec.

L'Adresse—Le très hon. John Turner

Il n'est pas nécessaire de supprimer toutes les autres langues pour assurer le rayonnement de la langue française. Il y a, chez la grande majorité des Québécois, Québécois francophones, Québécois anglophones, une bonne volonté et un immense potentiel et un désir profond de collaboration.

Donc, il faut développer ce sentiment, il faut construire sur cette base de bonne volonté.

• (1620)

[Traduction]

Pendant que la Chambre ne siégeait pas, j'ai eu la possibilité de voyager d'un bout à l'autre du Canada dans plus de la moitié des provinces. J'ai trouvé de la rancœur chez les Canadiens. L'Accord du lac Meech est fragile. La législation en matière linguistique au Québec a réveillé les vieilles méfiances. Les conséquences de l'accord commercial commencent à se faire sentir dans la perte de souveraineté, la série sans précédent de fusions et de prises de contrôle et la concentration de pouvoir croissante dans le domaine économique. La politique gouvernementale favorisant les taux d'intérêt élevés cause des hésitations et des privations. Le ministre des Finances a juré de ne pas tenir les promesses électorales. Le gouvernement ne connaît pas une lune de miel, il a déjà lassé la bonne volonté des Canadiens.

Nous sommes un peuple tolérant et travailleur. En général, nous sommes réceptifs aux besoins des autres. Nous sommes prêts à faire des sacrifices, mais pour nous, Canadiens, il y a un mot clé qui détermine notre attitude et c'est «la justice». La solution doit être équitable et paraître équitable.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le gouvernement a dressé les régions les unes contre les autres, en favorisant les intérêts des grandes sociétés prospères et en laissant les Canadiens à revenus faibles et moyens se débrouiller par leurs propres moyens. Il a fait preuve d'un manque de coeur et d'un mépris profond à l'égard de tant de Canadiens.

La seule valeur qu'il a favorisée depuis 1984 a été l'argent et les profits et la gloire du libre-échange. Le Parti conservateur et le premier ministre considèrent le Canada comme pas grand-chose d'autre qu'une copie à échelle réduite des États-Unis. Ils ne tiennent aucun compte des différences historiques, géographiques et culturelles qui font notre originalité.

Les Américains sont issus d'une révolution. Nous avons été créés par l'union des traditions britanniques et françaises. Leur constitution est fondée sur la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. La nôtre est axée sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement.